

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZWALUW POLYPLAMUUR

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Enduit bicomposant Adhésif

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik Benelux B.V.
Denariusstraat 11
4903 RC Oosterhout
The Netherlands
Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361)
Effets sur ou via l'allaitement	Oui - (H362)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2 - (H373)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Styrene, paraffines polychlorées, C14-17



Mention d'avertissement

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Attention

Mentions de danger

H361d - Susceptible de nuire au fœtus
H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol & Cobalt bis(2-ethylhexanoate). Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P391 - Recueillir le produit répandu
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

2.3. Autres dangers

Provoque une légère irritation cutanée.

PBT & vPvB

Ce mélange contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). Ce mélange contient des substances considérées comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No (EU Index No).	CAS No.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Styrène 5 - <10 %	202-851-5	100-42-5	STOT RE 1 (H372) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Repr. 2 (H361d) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119457861-32-XXXX
paraffines polychlorées, C14-17 1 - <2.5 %	287-477-0	85535-85-9	Lact. (H362) (EUH066) Aquatic Acute 1 (H400)	-	100	10	01-2119519269-33-XXXX

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

			Aquatic Chronic 1 (H410) [H]				
2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol 0.1- <1 %	221-359-1	3077-12-1	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2120791684-40-XXXX
Titane (dioxyde de) 0.1- <1 %	236-675-5	13463-67-7	[C]	-	-	-	01-2119489379-17-XXXX
Acétate d'éthyle 0.1- <1 %	205-500-4	141-78-6	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	-	-	-	01-2119475103-46-XXXX
Acétate de n-butyle 0.1- <1 %	204-658-1	123-86-4	STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226) (EUH066) [B]	-	-	-	01-2119485493-29-XXXX
Dipropylèneglycolmono méthyléther 0.1- <1 %	252-104-2	34590-94-8	[B]	-	-	-	01-2119450011-60-XXXX
Cobalt bis(2-éthylhexanoate) 0.01 - <0.1 %	205-250-6	136-52-7	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1A (H317) Repr. 1B (H360f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	1	-	01-2119524678-29-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

[C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

[H] - La substance a des propriétés de perturbation endocrinienne

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	EC No (EU Index No)	CAS No	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Styrène	202-851-5	100-42-5	-	-	2.5	11	-
paraffines polychlorées, C14-17	287-477-0	85535-85-9	-	-	-	-	-
2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol	221-359-1	3077-12-1	959	-	-	-	-
Titane (dioxyde de)	236-675-5	13463-67-7	-	-	-	-	-
Acétate d'éthyle	205-500-4	141-78-6	-	-	-	14.4131	-
Acétate de n-butyle	204-658-1	123-86-4	-	-	0.74	-	-
Dipropylèneglycolmono méthyléther	252-104-2	34590-94-8	-	-	-	-	-
Cobalt bis(2-éthylhexanoate)	205-250-6	136-52-7	-	-	-	-	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No	Liste candidate des substances SVHC
paraffines polychlorées, C14-17	85535-85-9	X

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Styrène - 100-42-5	D
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	V,W,10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Transporter la victime à l'air frais.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Chlorure d'hydrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

contaminés.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésif. Enduit bicomposant.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. L'inhalation de dioxyde de titane suite à exposition à ce produit est improbable

Nom chimique	Union européenne	France
Styrène 100-42-5	-	VLEP 8h: 23.3 ppm VLEP 8h: 100 mg/m ³ VLEP 8h: 1000 mg/m ³ VLEP court terme: 46.6 ppm VLEP court terme: 200 mg/m ³ VLEP court terme: 1500 mg/m ³ Peau Carcinogen category 1A (vapors; these hydrocarbon fractions are classified unless they contain less than 0.1% by weight of benzene) Reproductive Toxin category 2
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	VLEP 8h: 10 mg/m ³
Acétate d'éthyle 141-78-6	TWA: 734 mg/m ³ TWA: 200 ppm STEL: 1468 mg/m ³ STEL: 400 ppm	VLEP 8h: 200 ppm VLEP 8h: 734 mg/m ³ VLEP court terme: 400 ppm VLEP court terme: 1468 mg/m ³
Acétate de n-butyle 123-86-4	TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm	VLEP 8h: 50 ppm VLEP 8h: 241 mg/m ³ VLEP court terme: 150 ppm VLEP court terme: 723 mg/m ³
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ *	VLEP 8h: 50 ppm VLEP 8h: 308 mg/m ³ Peau

Nom chimique	Union européenne	France
Styrène 100-42-5	-	0.02 mg/L - venous blood (Styrene) - Before the beginning of the next shift 0.04 mg/L - urine (Styrene) - end of shift 400 mg/g creatinine - urine (Mandelic acid)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

		and Phenylglyoxyl) - end of shift, preferably at end of workweek 300 mg/g creatinine - urine (Mandelic acid) - Before the beginning of the next shift 0.55 mg/L - venous blood (Styrene) - end of shift 800 mg/g creatinine - urine (Mandelic acid) - end of shift 240 mg/g creatinine - urine (Phenylglyoxylic acid) - end of shift 100 mg/g creatinine - urine (Phenylglyoxylic acid) - prior to shift
--	--	---

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Styrène (100-42-5)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	85 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	289 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	406 mg/kg pc/jour	

paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6.7 mg/m ³	
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	47.9 mg/kg pc/jour	

2,2'-(4-methylphenyl)imino]bisethanol (3077-12-1)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	3.29 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.47 mg/kg pc/jour	

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	10 mg/m ³	

Acétate d'éthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	63 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme	Inhalation	1468 mg/m ³	

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Effets systémiques sur la santé			
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1468 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	

Acétate de n-butyle (123-86-4)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	600 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	600 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	11 mg/kg pc/jour	

Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	235.1 µg/cm ²	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	28.75 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.58 mg/kg pc/jour	

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol (3077-12-1)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.58 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.17 mg/kg pc/jour	

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.16 mg/kg pc/jour	
--	---------	--------------------	--

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	700 mg/kg pc/jour	

Acétate d'éthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	4.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	37 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	367 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	367 mg/m ³	

Acétate de n-butyle (123-86-4)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	35.7 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	35.7 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	6 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	6 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour	

Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	37 µg/cm ²	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	55.8 µg/Kg bw/day	

Predicted No Effect Concentration Aucune information disponible.
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Styrène (100-42-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.028 mg/l
Eau de mer	0.014 mg/l
Eau douce – intermittent	0.04 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.614 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.307 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	5 mg/l
Terrestre	0.2 mg/kg de masse sèche

paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 µg/l
Eau de mer	0.2 µg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	80 mg/l
Sédiments d'eau douce	13 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	2.6 mg/kg de masse sèche
Terrestre	11.9 mg/kg de masse sèche

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol (3077-12-1)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.026 mg/l
Eau de mer	0.003 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.121 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.012 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.009 mg/kg de masse sèche

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau de mer	0.0184 mg/l
Sédiments d'eau douce	1000 mg/kg
Eau douce	0.184 mg/l
Sédiments marins	100 mg/kg
Terrestre	100 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l
Eau douce – intermittent	0.193 mg/l

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.26 mg/l
Eau de mer	0.026 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.25 mg/kg
Sédiments marins	0.125 mg/kg
Terrestre	0.24 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	650 mg/l

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.18 mg/l
Eau de mer	0.018 mg/l
Eau douce – intermittent	0.36 mg/l

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Usine de traitement des eaux usées	35.6 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.981 mg/l
Sédiments marins	0.0981 mg/l
Terrestre	0.0903 mg/l

Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	3 µg/l
Eau de mer	2.36 µg/l
Usine de traitement des eaux usées	0.37 µg/l
Sédiments d'eau douce	9.5 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	9.5 µg/l
Terrestre	10.9 mg/kg de masse sèche

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
Délai de rupture > 480 minutes

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection en caoutchouc butyle. Vêtements de protection adaptés.
Chaussures antistatiques.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Gris
Odeur	Aromatique.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	142 °C	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Sans objet pour les liquides	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	35 °C	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	200 °C	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	5	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	> 20.5	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible.	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	4.81	kPa @ 50 °C
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	1.892	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible
Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible
VOC content Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Provoque une légère irritation cutanée.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée) 20,586.40 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) 25.70 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs) 113.20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Styrène	>6000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) OECD 402	LC50 (6h) > 2.13 mg/L (Mouse)
paraffines polychlorées, C14-17	>4000 mg/kg (Rattus)	> 2000 mg/kg (Rattus)	-
2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bis ethanol	LD50 =959 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	> 2000 mg/kg (Rattus) (OECD 401)	-
Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 5000 mg/Kg	= 5.09 mg/L (Rattus) 4 h
Acétate d'éthyle	=5620 mg/kg (Rattus)	> 18000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) > 20 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC0 29.3 mg/l air
Acétate de n-butyle	>10650 mg/kg (Rattus)	> 17600 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=390 ppm (Rattus) 4 h
Dipropylèneglycolmonométhyl éther	=5.35 g/kg (Rattus)	= 9500 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)	3129 mg/Kg (Rattus) (OECD 425)	> 5000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>10 mg/L (Rattus) 1 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut entraîner une irritation cutanée.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet	Lapin	Œil			Non irritant

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

irritant/corrosif aigu sur les yeux					
-------------------------------------	--	--	--	--	--

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay	Souris	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Acétate d'éthyle (141-78-6)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay	Souris	Cutané(e)	sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Styrène	Repr. 2
paraffines polychlorées, C14-17	Lact.

Styrène (100-42-5)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vivo	toxique pour la reproduction

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes suivants à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : Organes auditifs.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Remarque : PC-ADH-8 Adhésifs et scellants multicomposants Ce produit fait partie d'un kit Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Styrène 100-42-5	EC50 72 h 0.46 - 4.3 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h 6.75 - 14.5 mg/L (Pimephales promelas static)	EC50 = 5.4 mg/L 5 min	EC50: 3.3 - 7.4mg/L (48h, Daphnia magna)		
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	-	LC50: >500mg/L (48h, Leuciscus idus)	-	EC50 (48h) = 0.007 mg/l (Daphnia magna) OECD 202	100	10
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	LC50 (96h) >10000 mg/l (Cyprinodon variegatus) OECD 203	-	-	-		
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)		
Acétate de n-butyle 123-86-4	EC50: =674.7mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h 17 - 19 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	EC50 = 70.0 mg/L 5 min EC50 = 82.2 mg/L 15 min EC50 = 959 mg/L 18 h EC50 = 98.9 mg/L 30 min	EC50 48 h = 44 mg/L (Daphnia magna)		
Dipropylèneglycolmono méthyléther 34590-94-8	-	LC50: >10000mg/L (96h,	-	LC50: =1919mg/L (48h, Daphnia magna)		

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

		Pimephales promelas)				
Cobalt bis(2-ethylhexanoate) 136-52-7	-	EC50 1.5 mg/L dissolved cobalt - read-across	-	-	1	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Acétate de n-butyle (123-86-4)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	83%	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Styrène	2.96
paraffines polychlorées, C14-17	7
2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol	2
Acétate d'éthyle	0.73
Acétate de n-butyle	2.3
Dipropylèneglycolmonométhyléther	0.35

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Styrène	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
paraffines polychlorées, C14-17	PBT & vPvB
2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Titane (dioxyde de)	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Acétate d'éthyle	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Acétate de n-butyle	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Dipropylèneglycolmonométhyléther	La substance n'est pas PBT/vPvB
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3269
14.2 Nom d'expédition	Polyester resin kit, liquid base material
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
Étiquettes	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3269, Polyester resin kit, liquid base material, 3, III, (E)
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	236, 340
Code de classification	F3
Code de restriction en tunnel	(E)
Quantité limitée (LQ)	5 L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3269
14.2 Nom d'expédition	TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3269, TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER, 3, III, (35°C c.c.)
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Dispositions spéciales	236, 340
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3269
--	--------

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

14.2 Nom d'expédition	TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3269, TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER, 3, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A66, A163
Quantité limitée (LQ)	5 kg
Code ERG	3L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No
paraffines polychlorées, C14-17	85535-85-9

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
--------------	-------------------

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

Styrène 100-42-5	RG 84
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	RG 73
Acétate d'éthyle 141-78-6	RG 84
Acétate de n-butyle 123-86-4	RG 84
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	RG 84
Cobalt bis(2-ethylhexanoate) 136-52-7	RG 65, RG 70

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H360F - Peut nuire à la fertilité
H361d - Susceptible de nuire au fœtus
H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes assigned to an entry

Note D: Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)»

Note V: Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée)

Note W: On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon

Notes relating to the classification and labelling of mixtures

Note 10: La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique ≤ 10 µm

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR

Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022

Numéro de révision 2

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets
LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IATA: International Air Transport Association
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)
European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
National Institute of Technology and Evaluation (NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 19-sept.-2022

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW POLYPLAMUUR
Remplace la version : 22-déc.-2021

Date de révision 19-sept.-2022
Numéro de révision 2

l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité